



GROUPES REGIONAUX JEUNES

2026/2027

Pierrick LEPARC
Conseiller Technique Sportif FFTA
Tél : 02 99 53 28 45
LEPARCPierrick@aol.com



PLAN D'ACTIONS POUR 2026-2027

Mise en place d'un dispositif d'encadrement des jeunes archers 2026/2027

Le comité régional met en place un dispositif organisé autour de la catégorie des U13 (benjamins), U15 (minimes), U18 (cadets) et U21 (juniors) en arcs classiques, des U18 (cadets) et U21 (juniors) en arcs à poulies.

Ce choix permet de suivre et d'encadrer les jeunes afin de les structurer au niveau requis pour les compétitions nationales.

Le groupes de suivi régional, est constitués de jeunes volontaires pour s'inscrire dans une démarche d'entraînement.

Une journée de sensibilisation au projet et de détection est programmée, le **samedi 17 octobre 2026** au Centre d'Entraînement des Archers de Rennes. Les jeunes, suivis au niveau régional seraient principalement issus de cette journée de détection.

Le suivi s'organisera essentiellement en présentiel sur les journées suivantes :

Suivi Groupe Jeunes	Date de début	Date de fin	Lieu	
Groupe Régional Bretagne	17/10/26	17/10/26	RENNES	
Groupe Régional Bretagne	21/11/26	21/11/26	RENNES	compétition
Groupe Régional Bretagne	19/12/26	19/12/26	RENNES	compétition
Groupe Régional Bretagne	30/01/27	30/01/27	RENNES	compétition
France Salle J	26/02/27	28/02/27	LANDERNEAU	
Groupe Régional Bretagne	03/04/27	03/04/27	RENNES	compétition
TNJ 1	16/04/27	18/04/27	SARCELLES	
Groupe Régional Bretagne	29/04/27	29/04/27	RENNES	compétition
TNJ 2	14/05/27	16/05/27	BOE	
TNJ 3	11/06/27	13/06/27	OFFRANVILLE	
Groupe Régional Bretagne	10/07/27	10/07/27	RENNES	compétition & open
France TAEI J	21/07/27	23/07/27	RIOM	

Pas de plancher de sélection, mais les 22 archers retenus ont **l'obligation de tirer 300 flèches par semaine** au minimum sur 10 semaines avant le 31 janvier 2027. Les volumes de flèches seront transmis, via une application à l'ETR (Equipe Technique Régionale), après chaque entraînement. En mars 2027, les encadrants désigneront sur les critères d'engagement et techniques, les archers qui resteront pour la suite des entraînements. Les jeunes doivent s'engager sur les sélections pour les compétitions nationales et prévoir dès à présent leur disponibilité du 21 au 23 juillet 2027.

Les entraîneurs des clubs sont invités à venir avec les jeunes de leur club.

LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF

L'objectif du Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc est de préparer au mieux les jeunes bretons investis dans la filière du tir en extérieur aux distances internationales (TAEI), pour les préparer aux échéances nationales.

Le CRBTA mets aussi en place des dispositifs annexes et connexes, comme l'ETAR Bretagne, l'organisation des compétitions, la détection des U11, la filière par équipes, la formations continue des cadres, la structuration des clubs. En tout état de cause, décorrélér ces sujets ralentirait l'efficacité du dispositif et l'implication de tous les acteurs.

Pour entrer dans ce suivi, l'archer s'engagera et signera le document suivant :

Charte de bonne conduite et contrat d'engagement au groupe de suivi régional

Comité Régional de Bretagne de Tir à l'Arc

Saison 2026-2027

Nom

Prénom

Catégorie

Email :

Téléphone : / / / /

N° de licence FFTA

Club

En choisissant de faire partie du groupe de suivi régional, j'accepte que **toute progression soit conditionnée par une présence régulière aux stages de suivis**, aussi je m'engage à suivre les consignes données par les entraîneurs référents.

Les pré requis pour entrer et rester dans ce groupe sont les suivantes :

- Être volontaire pour s'inscrire dans la démarche
- Être licencié dans un club breton disposant d'un encadrant disponible pour accompagner et soutenir le minime pendant les entraînements, encadrant qui suivrait les indications des cadres régionaux de l'équipe technique régionale (ETR)
- Avoir au minimum 12 flèches en état
- Respecter les consignes sur les puissances d'arc préconisées par l'encadrement régional

Je remplis le document de suivi sur le volume de flèches tirées après chaque entraînement et je m'engage à avoir un volume minimum par semaine de novembre à fin juillet de :

- **300 flèches**

En cas d'impossibilité, j'en informe mon entraîneur référent.

En cas de sélection pour un déplacement régional / national, je m'engage à y participer et à donner le meilleur de moi-même.

En signant cette charte, je m'engage également à :

- Respecter mes coéquipiers, les entraîneurs, les dirigeants, les adversaires et les arbitres
- Rester poli(e) avec tout le monde et en toutes circonstances (je dis bonjour, au revoir...)
- Être ponctuel et prévenir mon entraîneur en cas de retard ou d'absence
- Représenter mon comité régional en ayant un comportement exemplaire, sur le terrain et en dehors
- Laisser propre tous les endroits que je fréquente, sur les regroupements, entraînements, compétitions
- Prendre soin de ma santé et veiller à mon hygiène (alimentation, hydratation, sommeil)
- Chercher à progresser en respectant les règles du jeu et en restant fair-play.

Fait à :

le / 10 / 2026

Signature